

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 52
Membres absents : 26
Procurations : 10

Séance du 25 septembre 2024
L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 25 du
mois de septembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 19/09/2024
Date de transmission : 01/10/2024
Date de mise en ligne : 02/10/2024

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriannie, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, M. SCHNEIDER Patrice, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, M. DELMOND Max, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. FUCHS Gilbert (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. MEYER Jean-Paul (pouvoir à M. GASSER Lucien), M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. KASTLER André), Mme WILLER Christèle, M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

15^{ème} QUESTION

Autorisation de signer un marché pour la fourniture et l'acheminement en électricité et en gaz naturel et services associés (zones ELD) (DELIBERATION n° 2024-138)

Dans le cadre du groupement de commandes institué par délibération du 23 janvier 2020 entre Saint-Louis Agglomération et certaines de ses communes membres pour la fourniture d'énergie, Saint-Louis Agglomération a lancé une procédure d'appel d'offre ouvert sur le périmètre des entreprises locales de distribution.

Le marché public correspondant est conclu pour une période de vingt-quatre mois à compter du 1^{er} janvier 2025 et il a été décomposé en deux lots :

LOT 1	ELECTRICITE	223 Sites HTA - BT ≤ 36 KVa & ≥ 36 KVa - Tous segments - Zone Priméo/Hunelec
LOT 2	GAZ NATUREL	38 Sites T1/T2/T3 - Zone VEOLIA

Suite à la mise en œuvre de cette consultation, la Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 24 septembre 2024 a retenu les attributaires suivants :

- Lot 1 : Electricité :
PRIMEO ENERGIE GRANDS COMPTES (offre variante ARENH 2025 / 100% Marché 2026 et prestation supplémentaire éventuelle Garantie d'origine) pour un prix moyen sur 2025/2026 de 179,72 € HTVA/ MWh (molécule et taxes comprises hors TVA) ;
- Lot 2 : Gaz naturel :
REGIONGAZ pour un prix moyen sur 2025/2026 de 85,14 € HTVA/ MWh (molécule et taxes comprises hors TVA).

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

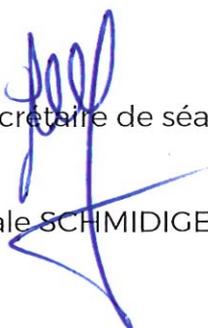
- d'autoriser le Président, ou son représentant, en sa qualité d'exécutif du coordonnateur du groupement, à signer les marchés publics pour la fourniture d'énergie et tous les actes contractuels y afférents avec les entreprises désignées attributaires par la CAO.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité cette proposition.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER



Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 30 septembre 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

